

20220426\_DL\_02

**OBJET :**  
Rapport annuel 2020 Covage  
Somme

**Date de convocation :**  
15 avril 2022

**Date de séance :**  
26 avril 2022

**Date d'affichage :**  
30 mai 2022

**Membres en exercice :** 46

**Membres présents :** 25

**Membres votants :** 31

*Séance en présentiel et  
visioconférence*

*Règles de fonctionnement  
selon la loi n°2021-1465 du 10  
novembre 2021 portant  
diverses dispositions de  
vigilance sanitaire*

**ABSENTS :** cf. PVS

**Adoptée à l'unanimité**

**Jours et heures d'ouverture du  
syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30

Le Président de Somme Numérique

de 14h00 à 17h30  
Certifié que ce document a été

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SLO

Envoyé en préfecture le 24/05/2022

Reçu en préfecture le 24/05/2022

Affiché le

ID : 080-258004365-20220426-220426\_CS\_DEL2-DE

L'an deux mille vingt-deux, le 26 avril à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. VARLET Philippe, Président du syndicat mixte Somme Numérique.

**Etaient présents :**

M. BEAUMONT Joël, M. DEBEUGNY François, M. LEFEBVRE Julien, M. WALIGORA Jean-Luc, M. PENAUD Guy, M. DE JENLIS Hubert, M. VARLET Philippe, Mme DELETRE Margaux, M. DECLÉ Paul-Éric, Mme LHOMME Brigitte, Mme MAILLE-BARBARE Françoise, M. FRION Fabrice, M. JACOB Claude, M. GORRIEZ Jean, Mme LEMAIRE Anna-Maria, M. FOURNIER Jean-Michel, M. DEFRANCE Hervé, M. PAYEN Jean-Dominique, Mme DE WAZIERS Isabelle, M. DE MONCLIN Arnaud, M. BEAUFILS Christian, M. BLOCKLET Patrick, Mme POUPART Patricia, M. FAUVET Frédéric, M. MAROTTE Philippe.

**Secrétaire de séance :** Mme. DELETRE Margaux

**Pouvoirs :**

Monsieur HECQUET James donne pouvoir à Monsieur WALIGORA Jean-Luc.  
Monsieur DESCHAMPS-DERCHEU Thierry donne pouvoir à Monsieur DEFRANCE Hervé  
Madame ROY Mathilde donne pouvoir à Madame DELETRE Margaux  
Monsieur FOUCAULT Marc donne pouvoir à Monsieur DECLÉ Paul-Éric  
Monsieur PARSIS Laurent donne pouvoir à Monsieur VARLET Philippe  
Monsieur DEMARCY Denis donne pouvoir à Monsieur DEBEUGNY François

Le rapport de l'année 2020 de la gestion du réseau d'initiative publique de Somme Numérique remis par Covage Somme a fait l'objet d'une analyse technique et financière avec l'appui du groupement d'assistance à maîtrise d'ouvrage de contrôle de la DSP, SWP et Finance Consult.  
C'est dans ce contexte que le Président propose à l'assemblée de prendre acte de cette gestion 2020.

**LE COMITE SYNDICAL**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1411.3,
- Vu l'article 52 de l'Ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 ratifiée par l'article 40 de la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016,
- Vu l'article 35.1 de la Convention de délégation de service public relative à l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau de communications électroniques à haut et très haut débit notifiée à la société TUTOR le 17 décembre 2014,
- Vu l'avis favorable du Bureau en date du 06 avril 2022

**DELIBERE**

**ARTICLE 1 :** Prend acte du rapport relatif à la délégation de service public du réseau public de communications électroniques en haut et très haut débit pour l'année 2020, avec les réserves remises au délégataire Covage.

Transmis le

24 MAI 2022



à la Préfecture de la Somme  
au titre du Contrôle de Légalité

Faint, illegible text at the bottom right of the page, possibly bleed-through from the reverse side.